

# la Sirène N°60



P.6

**Linky**



P.9

**Festi' Crevisse**



P.10

**Fête au village**



P.15

**Les roses trémières**

Bulletin municipal de  
Remilly-en-Montagne



**Septembre 2018**

Le 28 août 2018, Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire démissionne de ses fonctions et indique : « Je sais que seul je n'y arriverai pas. J'ai un peu d'influence, je n'ai pas de pouvoir ». « Qui serait à la hauteur tout seul ? Où sont mes troupes ? Qui est derrière moi ? Sur tous les sujets j'avance tout seul. Quand je dis tout seul c'est faire injure à tous les militants, toutes les associations qui se battent au quotidien sur le terrain mais moi qui suis censé incarner la mise en œuvre de cette situation, je ne peux pas donner l'illusion qu'on est à la hauteur ».

Quoi que l'on puisse penser de Nicolas Hulot, cet aveu du politique légitimement élu a de quoi glacer le sang car il est symptomatique du monde d'aujourd'hui où l'on réalise que les décisions ne sont pas toujours prises par ceux que les citoyens ont choisis. Et pourtant ce sont nos habitudes de consommation et notre attitude envers notre environnement qui façonnent notre société. Ce que nous faisons pour améliorer les choses ou ce que nous ne faisons plus pour ne pas les aggraver conditionne notre monde et notre relation aux autres. Là où le politique s'avoue vaincu, le citoyen consommateur responsable peut faire bouger les lignes.

Au sortir d'un été qui nous rappelle douloureusement que le changement climatique n'est pas une vue de l'esprit et où la grande bataille pour la préservation de l'environnement semble si mal engagée, il nous appartient à tous de ne pas démissionner mais au contraire de tordre le cou à cette fatalité. Notre village est un échantillon du monde qui se porterait encore mieux avec davantage de respect, de tolérance et de bienveillance et nous avons tous le pouvoir et le devoir d'agir.

J'espère que vous aurez du plaisir à lire ce 60<sup>me</sup> numéro de « La Sirène » et je vous souhaite un bel automne à tous.

Amicalement

Marc Chevillon

## La photo mystère

La nouvelle photo mystère



Réponse du numéro précédent



## Mentions légales

### Responsable de publication

Marc Chevillon

### Rédaction

Marc Chevillon : *Communications municipales, Linky, Urgences pour animaux sauvages*

Jeanne Cabanne : *Fête du 14 juillet, Les roses trémières à Remilly*

Florence Nicolle : *Coupe du monde au caveau, Festi'Crevisse, Les rendez-vous de La Chassignole, De la culture autour de chez nous, Les vacances de Micheline*

Monique Bonin : *Fête au village*

Geneviève Zammit : *Sortie à la ferme de Martine*

François Bussière : *Mise à jour Pratique*

### Photos

Thierry Bernard : *Couverture*

Christian Bauer : *La photo mystère, Les roses trémières à Remilly*

Monique Bonin : *Fête du 14 juillet, Fête au village, Concert de l'Harmonie du Val d'Ouche*

Florence Nicolle : *Linky, Coupe du monde au caveau, Festi'Crevisse*

Geneviève Zammit : *Sortie à la ferme de Martine*

### Conception - infographie

Thierry Bernard

Christian Bauer : *Philibert le ver*

## Sommaire

Le mot du Maire

02

Communications  
municipales

04

Culture  
Temps libres

09

Regards

13

Pratique

17

Mairie : 15 Grande rue

21540 Remilly-en-Montagne

Tél : 03 80 23 63 84

Secrétariat : Virginie Hostelart

Ouvert le mardi et vendredi

de 09h30 à 11h30

Imprimé à la Mairie de Remilly-en-Montagne

Retrouvez la Sirène sur [www.ouche-montagne.fr](http://www.ouche-montagne.fr) dans les publications de Remilly-en-Montagne



*Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil Municipal s'est réuni à quatre reprises les 19 mai, 8 juin, 6 juillet et 7 septembre*

## **Droit de préemption**

Après discussion, le conseil municipal a décidé d'exercer son droit de préemption sur une parcelle forestière située derrière Mont Rond.

## **Sinistre de l'appartement communal**

Guy GARROT, Sébastien GARROT et Romain DARBOIS ont assisté à une réunion contradictoire des deux experts le 29 mai. Depuis ce jour, rien n'a évolué

Le seul document reçu de l'expert d'assurance est un document proposant une prise en charge et reprenant partiellement certains devis demandés par la commune, en appliquant un pourcentage de vétusté variant de 10% à 30%. Par ailleurs les experts n'envisagent pas la reprise des plafonds du bureau et de la salle du conseil qui ont été inondés lors de l'incendie. La commune n'a toujours pas reçu de rapport

d'expert d'une ou de l'autre des parties.

M. le Maire a donc demandé à l'expert d'assurance de missionner un maître d'œuvre pour établir ce constat, affiner les devis et suivre les travaux. En l'absence de réaction, M. le Maire a rencontré M. Durand de la société COBATEC pour effectuer cette mission. Près de 5 mois se sont écoulés depuis le sinistre et ni Groupama ni l'expert n'ont daigné expliquer le déroulement des différentes étapes ou le fonctionnement de la prise en charge. En outre il est à craindre que la remise en état de cet appartement coûte cher à la commune.

## **Huisseries du four à pain**

La commune a reçu un devis de 2 354€ TTC pour des travaux de menuiserie sur le four à pain : fenêtre, châssis fixe, portes y compris celle des anciennes toilettes extérieures.

L'association « AGEY et ses environs » sera sollicitée pour participer au financement dans le cadre de la rénovation du patrimoine et « La

Chassignole » souhaite également participer à ces travaux.

Par ailleurs les étudiants du Lycée des Marcs d'Or devraient poursuivre les travaux de badigeon sur le four à pain fin septembre ou début octobre 2018.

## **Règlement général sur la protection des données**

La réforme de la protection des données poursuit trois objectifs :

- Renforcer les droits des personnes, notamment par la création d'un droit à la portabilité des données personnelles et de dispositions propres aux personnes mineures
- Responsabiliser les acteurs traitant des données

- Crédibiliser la régulation grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données

Comme toutes les entreprises et administrations, la commune doit souscrire à ce dispositif. Les différentes solutions à notre portée sont à l'étude.

## **ONF**

L'ONF propose la parcelle n°15 pour la coupe et les affouages 2019. Le conseil municipal est

d'accord, à l'unanimité pour suivre les prescriptions de l'ONF.

## Plans départementaux des itinéraires de promenade et de randonnée et plan départemental des espaces, sites et itinéraires

Sous l'impulsion de la CCOM le nouveau circuit touristique de Grenant les Sombernon qui passe par Remilly-en-Montagne est balisé.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité que ce chemin soit référencé au niveau du département.

## Etude des devis pour le chemin de la Fortelle

Aucun autre devis n'a été reçu pour le chemin de la Fortelle. Il est décidé de reporter ce projet en attendant d'autres devis.

## Renouvellement du poste de secrétaire de Mairie

Mme Nathalie FINELLE démissionne de son poste de secrétaire de Mairie à compter du 21 septembre pour des raisons personnelles. C'est Mlle Virginie Hostelart qui reprendra ses

fonctions à compter du 24 septembre. De nouveaux horaires sont envisagés et feront l'objet d'une communication spécifique.

## Eoliennes

L'entreprise NEOEN a réalisé une étude pour installer 4 ou 6 éoliennes sur Remilly. Le conseil municipal est partagé. L'idée d'installer des éoliennes sur la commune pourrait

être étudiée mais l'emplacement identifié sur l'étude n'apparaît pas optimal. Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite.

## Trésorerie de Sombernon

La trésorerie de Sombernon fermera ses portes et sera transférée sur la commune de POUILLY-EN-AUXOIS dès le 1er janvier 2019.

M. le Maire a envoyé un courrier à la direction des finances publiques pour exprimer son désaccord et son inquiétude.

## Journée citoyenne

La prochaine journée citoyenne aura lieu le Samedi 20 Octobre 2018.  
Rendez-vous sur la place à 8H30.

## Mouvements de population

Nous déplorons le décès de Jean-Pierre Ducamin le 17 juillet. Agé de 63 ans il a longtemps habité notre village. Il était l'auteur de magnifiques photos de Remilly dont celle qui se trouve dans le secrétariat et qu'il avait offert à notre équipe municipale. Son regard sera toujours présent par ses clichés mais aussi sa peinture. Nos pensées vont à ses proches.

Jacques Bousquet âgé de 84 ans nous a également quitté en juillet. Domicilié à Dijon, il possédait une maison au 24 grande rue. Nos pensées vont à sa famille.

Nous déplorons également le décès de Jean-Yves Thos ce lundi 17 septembre à l'âge de 75 ans. Ce Breton d'origine était arrivé à l'âge de 24 ans à Remilly après avoir fait connaissance de Marie « du moulin » à Paris (voir la Sirène n°57). Nos amicales pensées et notre soutien à Marie.

Lola Colpart et Vincent Grasset ont quitté le 21 rue des Carmes et sont remplacés par Emilie Nicod et ses deux enfants, Anna et Lino, et Alban Malliet et ses deux enfants, Joseph et Simon. Nous leur souhaitons la bienvenue.

## Fête du 14 juillet

Régal tous azimuts, 14 juillet, fête qui renforce les liens entre les citoyens autour de la République. A Remilly, il s'est fêté le 13 lors d'un repas à la gauloise s'il en est : sanglier à la broche dans sa robe de poils. Mets gourmet grâce aux chasseurs qui ont fourni l'animal et au savoir-faire de Jean-Pierre, complété par des morceaux de volaille.

Le régäl des papilles est parachevé par les

desserts divers et variés. Le régäl des yeux est assuré par une profusion végétale partant de délicats bouquets sur les tables jusqu'aux fleurs grandioses du feu d'artifice, débauche de couleurs et d'effets.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré et celles et ceux qui ont participé avec bonne humeur et convivialité offrant une ambiance bon enfant.



## Linky

La nouvelle génération de compteurs électriques d'ENEDIS (ex ERDF) doit être installée entre janvier et juin 2020 à Remilly. Depuis le déploiement de ce dispositif, les compteurs Linky ont éveillé des craintes notamment sur la santé mais aussi sur la protection des données personnelles.

Je ne suis pas fondamentalement opposé au compteur LINKY mais depuis le début, je me méfie de l'insistance avec laquelle on cherche à nous le vendre. Je trouve cela suspect et les méthodes d'intimidation qui sont utilisées me paraissent peu démocratiques.

Chacun a parfaitement le droit d'accepter ou de refuser l'installation de ce compteur qui est communicant mais absolument pas « intelligent » comme on voudrait nous le faire croire. Nous sommes intelligents et jusqu'à nouvel ordre, aucune machine ne peut l'être.

Certaines communes ont choisi de refuser l'installation chez leurs habitants par délibération. Je ne partage pas ce choix qui est fait à la place des usagers et il me semble qu'il faut au contraire essayer d'informer et de communiquer le mieux possible afin que nos admi-

nistrés puissent faire leur choix eux-mêmes. Dans ce sens et avec l'approbation du conseil municipal, j'ai pris un arrêté municipal qui tend à faciliter le contact entre les habitants et les services d'ENEDIS chargés de l'installation. Au vu des incidents qui émaillent les mises en place de LINKY dans d'autres régions (intimidation, installations forcées et même violence physique) il me semble important que le Maire et ses adjoints soient les garants d'un déploiement serein et assumé de ces appareils.

Suite à cet arrêté, j'ai reçu une première tentative d'intimidation de ENEDIS par courrier avec AR le 19 mars. Beaucoup de blabla et peu de choses tangibles mais on me demandait tout de même de retirer mon arrêté par ce recours « gracieux ». ENEDIS est dans son rôle et ce recours est compréhensible. Ce qu'il l'est moins c'est que la Préfecture, par la voix de son secrétaire général m'a fait exactement la même demande en reprenant les mêmes arguments creux. J'ai répondu à ENEDIS et à la Préfecture pour tenter d'expliquer ma position :

## « Que dit cet arrêté ? »

En substance, l'article 1er demande à ce que nous soyons informés un mois avant l'intervention et que nous puissions disposer des documents d'information ad-hoc afin de faciliter l'information des habitants. Je ne comprends pas en quoi cela peut interférer avec le déploiement de Linky. Au contraire, beaucoup de rumeurs circulent au sujet de ces compteurs et il me semble qu'une information claire relayée par la Mairie ajoute de la crédibilité.

L'article 2 va dans le même sens et indique que nous sommes prêts à mettre en place une permanence d'information complémentaire. Il y est fait mention de la protection de données personnelles et j'ai compris que chaque utilisateur pourra gérer lui-même la communication de ses données comme vous me l'indiquez dans votre courrier.

L'article 3 permet à l'entreprise habilitée d'être accompagnée par un représentant de la Mairie pour faciliter le dialogue et la compréhension. Il précise également que « l'entreprise habilitée ne peut intervenir au domicile des usagers en dehors de leur présence ou sans leur consentement, que le compteur soit situé à l'intérieur ou à l'extérieur de leur domicile ». Il me semble que c'est une règle élémentaire que vous devez déjà appliquer. En outre l'article 3 de-

mande à ce qu'une explication soit fournie à l'utilisateur avant la pose de Linky. Là encore il s'agit d'une règle de bon sens et le représentant de la Mairie sera là pour accréditer cette information.

L'article 4 quant à lui, indique qu'un usager peut s'opposer au remplacement de son compteur. Là encore le représentant de la Mairie sera là pour faciliter l'échange d'informations et faire respecter le choix de l'utilisateur qui reste seul décideur in fine. »

Malgré ces explications j'ai ensuite reçu un appel téléphonique de Christophe Marot, le nouveau secrétaire général de la Préfecture qui m'annonçait qu'il allait attaquer mon arrêté en référé au Tribunal administratif au motif que la commune ayant délégué sa compétence au syndicat d'électrification de Côte d'Or (SICECO) le maire était incompétent pour réglementer d'une quelconque manière la pose de ces appareils. En audience au tribunal, j'ai donc argumenté que en cas de désaffectation des anciens compteurs la mairie recouvrerait ses droits sur ceux-ci et que, pour installer Linky, il fallait nécessairement déposer les anciens compteurs. Nous avons donc parfaitement le droit de régler la dépose de ceux-ci. Malgré cela le 2 juillet, le tribunal administratif de Dijon a prononcé l'annulation de mon arrêté.





Pour moi, cela constitue la preuve qu'on cherche vraiment à nous imposer LINKY et que rien ni personne ne doit faire obstacle ou réglementer un tant soit peu les méthodes discutables utilisées par ENEDIS et ses sous-traitants. Après l'Allemagne, la Belgique, la République Tchèque, la Lituanie, la Lettonie, la Slovaquie, le Portugal et la Slovénie qui renoncent à ces compteurs, la Cour des Comptes, dans son rapport du 7 février pointe un « dispositif coûteux pour le consommateur mais avantageux pour Enedis ».

Quelques principes importants :

- Vous avez le droit de refuser l'installation du compteur Linky en envoyant un courrier à ENEDIS. La pose n'est pas obligatoire et même si votre compteur actuel tombe en panne vous pouvez exiger le remplacement

par un compteur autre que Linky.

- Les installateurs mandatés par Enedis pour poser les compteurs ne peuvent pas entrer dans votre propriété sans votre accord. Si votre compteur se trouve à l'extérieur et accessible, vous pouvez choisir de le barricader pour en interdire l'accès.

- Pour collecter et utiliser vos données de consommation, vous devez donner votre consentement « libre, éclairé et spécifique » comme le précise la CNIL.

Je suis très déçu de l'attitude de la Préfecture et il y aurait encore bien des démarches, des délibérations ou des moratoires à rédiger pour faire respecter nos droits.

Il faut du temps et de l'argent pour se défendre et je ne souhaite pas dilapider ces ressources en pure perte.

Aujourd'hui, comme les Maires de près de 800 communes en France, j'ai fait ce que j'ai pu pour limiter cette installation forcée. Vous en êtes informés et je vous invite à vous faire une opinion le plus objectivement possible dans le temps qui nous reste avant la pose prévue au premier semestre 2020. Vous n'aurez aucun mal à trouver les arguments d'ENEDIS. De mon côté, je tiens à votre disposition à la mairie plusieurs exemplaires du livre « Sexy Linky » de Nicolas Bérard ou « Pour voir le vrai visage du nouveau compteur électrique Linky sans se faire enfumer par ERDF ». Je suis également à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien me poser.



## Coupe du monde au caveau

La tête de Mandzukic, le penalty de Griezmann, la main de Perisic, la bourde de Lloris, la frappe de Rakitic, les buts de Pogba et Mbappé, plus de trente Remillois (passionnés de foot ou pas du tout), 6 buts dont 4 bleus, la bonne humeur de Macron, du champagne et des cacahuètes... Moscou ? Non !

Remilly bien sûr, dans le caveau, le 15 juillet dernier ! Vivement le 18 décembre 2022, qu'on remette ça !

## Festi'Crevisse

Il y a quelques années, Agey accueillait le festival Les Sauterelles Vertes, en juillet. C'était l'occasion de faire découvrir aux gens du coin des musiques nouvelles, des groupes inédits, d'autres façons de faire...

Et cet hiver, c'est Philippe Châtillon, maire d'Agey, qui a souhaité s'associer à la Chassignole et aux habitants de Remilly-en-Montagne, pour faire revivre le festival. Un beau lieu comme le Jardin du Soleil, ça donne envie d'y faire des choses. Alors on s'est réuni, on a réfléchi, on a écouté des groupes locaux sur Youtube, allé voir des concerts, rencontré des amis d'amis qui avaient vu tel ou tel groupe, et voilà ! La première édition du Festi'Crevisse a vu le jour le 21 juillet 2018 !

Pour cette 1ère, nous avons invité trois groupes : Mustard, duo de chanson pop de Savigny-sous-Mâlain ; Mojo Blues, du blues, comme son nom l'indique ; et BlablaTones, trio d'energy rock



pour finir la soirée. L'entrée au jardin était libre, et les visiteurs nombreux ont pu manger et boire, allongés dans l'herbe ou attablés face à la scène, grâce aux deux « Foodtruck » et à la buvette de la Source et la Chassignole réunies.

Pourquoi Festi'Crevisse ? Pas facile de trouver un nom... Il fallait que ça fasse envie au public, tout en réunissant les deux villages... Alors on s'est penchés sur ce qu'on avait en commun avec Agey : la Sirène et le Mont Feulson. Je vous passe les « Monte le Feul'son » et autres « Allumez le Feul'son ! », « Décibels en Sirène » ou « Zique et Sirène » ! En hommage aux Sauterelles Vertes, ce sont les écrevisses à pattes blanches, habitantes de notre Sirène, qui prennent le relais.

Voilà pourquoi, Festi'Crevisse... Ne reste plus qu'à faire le bilan de cette belle soirée, et envisager la 2ème édition, en juillet prochain.



Vous voulez faire partie de l'organisation du Festi'Crevisse, donner des idées, participer au nouveau festival musical au Jardin du Soleil d'Agey ? Rendez-vous le 30 octobre à 20h45 à la salle des fêtes d'Agey pour une assemblée générale constituante de l'association !

## Fête au village

Le petit chaperon rouge, un joli conte, mais on le sait, il n'existe pas ! Oui mais à Remilly nous avons les lutins aux chapeaux rouges qui ont organisé une super fête du village.

On les a vus partout : avec les petits à la pêche aux canards, au tir avec les champions de la gâchette, encourager les nouveaux Guillaume Tell criblant de flèches cette belle pomme rouge.

Que dire de Samuel qui a tenu à inaugurer le fort à l'élastique (même pas peur !!).



Savez vous que deux visiteuses lyonnaises et toulousaines ont déclaré s'être éclatées à l'hippo glouton. La course en sacs a comblé les plus téméraires. Et tout ce beau monde s'est retrouvé joyeusement à la buvette où attendaient les délicieuses pâtisseries maisons.

Mais n'oublions pas nos courageux pizzaïolos : dur dur le métier devant un four chauffé au rouge, mais elles sont tellement bonnes (les pizzas) !!!!



En fin d'après-midi, une visite surprise imprévue : un chanoine kir, plus vrai que nature alias : Arnaud Levrays !!

Et pour terminer en beauté le lancer de bottes de pailles a vu s'affronter filles et garçons, encouragés par les supporters, au risque de servir de cible.

Cerise sur le gâteau, le duo de jazz manouche *Les Manches à Cordes* a enchanté la soirée.

Vivement l'année prochaine !



## Sortie à la ferme de Martine

Comme chaque année ou presque, les tout-petits du Relais Petite Enfance de Somberton, accompagnés de leur assistante maternelle ou parents, sont venus à la Ferme de Martine ! C'est avec des yeux grands ouverts que les enfants ont tout d'abord découvert les poussins dindes et poules !

Les lapins, encore bébés, mais suffisamment grands pour être portés et caressés, ou tout simplement regardés par des bébés dans leur poussette !

Dans l'étable, les vaches, et un agneau que l'on peut toucher et caresser, maintenu dans les bras de Martine.

Une visite à la ferme de Martine se termine toujours par les photos dans la grande roue du tracteur !

Ce lien avec la nature, les animaux de la ferme,



accompagnés par une femme passionnée comme Martine est tout simplement un pur moment de bonheur ! Merci !

A l'année prochaine !

(15 enfants, 6 mamans, 4 assistantes maternelles)

## Concert de l'Harmonie du Val d'Ouche le 26 juin



## Les rendez-vous de la Chassignole

Après de belles Carriolades et une chouette fête du village, rendez-vous le 31 octobre pour **une soirée d'Halloween** surprise et familiale, **un beau concert** de chant Gospel le samedi 7 décembre à l'église, **la traditionnelle galette** le 6 janvier, et **le repas traditionnel entre voisins** aura lieu le 20 janvier...

Guettez votre boîte aux lettres et votre boîte mail pour plus de détails sur les événements Chassignole à venir !

MERCI !!!

A tous les bénévoles qui ont fait que la fête du village a été un très beau succès,

A tous les participants qui ont joué avec bonne humeur et bienveillance,

A Kiki pour son patient travail de rénovation de jeux anciens,

A la boucherie Miconnet de Somberton pour son lot barbecue très apprécié par le champion de tir à la carabine,

A la coiffeuse Marion Leunens pour ses lots-coupes à domicile,

Au Laser Game du Cap Vert,

A Laurent Mühlich de Grav'Déco pour ses plaques gravées,

A Stéphane Michel qui nous a rejoints avec joie dans le four à pain.

## De la culture autour de chez nous !

La culture, c'est ce qui nous permet de nous retrouver, de partager un moment, de réfléchir, de voir les choses autrement, de se détendre, d'apprendre, de rire ou de s'émerveiller...  
Et il y a de quoi faire sur notre beau territoire !

La médiathèque de Sombernon organise tous les 1ers samedi du mois une ludothèque, prêt de jeux de sociétés (5€ à l'année)

### SEPTEMBRE :

**le 29 à l'église de Mâlain :** « Chorale des sans voix » ( 70 choristes variété française)

**le 29 à Gisse-sur-Ouche :** cinéma Fleuve Noir avec l'UDMJC21

**le 29 à Sombernon :** Début d'une session de 5 séances de massage pour bébés (50€ adhésion comprise - bon cadeau possible) par les Familles Rurales du Sombernonnais

**le 30 à Sombernon :** Dimanche Familial Récréatif = Jeu de piste sensoriel en forêt (Lieu et horaires précis à venir) par les Familles Rurales

### OCTOBRE :

**le 6 à Mâlain à 18h30 :** Coup de Contes Apéro conté d'Innocent Yapi : La calebasse à histoires - Contes et dégustations tout public à partir de 12 ans - Réservation obligatoire : 03 80 49 77 43

**le 7 à Gisse-sur-Ouche :** randonnée pédestre

**le 7 à Agey :** «Choeur de Vallée», 7 chorales, 209 choristes, l'Harmonie du Val d'Ouche, organisé par la CCOM

**le 13 à 10h30 à la médiathèque de Sombernon :** Contes lointains, malins & zinzins pour un samedi matin, pour les enfants à partir de 5 ans. Contes suivis d'ateliers tote-bag à décorer un pochoir et fabrication d'awalé en terre.

**Le 13 à 20h à la salle polyvalente de Velars :** les contes des Fileurs d'histoires seront suivis des récits et chansons de Jean-Luc Debard. A partir de 8 ans - Gratuit

**le 13 à 20h30 à la salle des fêtes de Mâlain :** concert « Teldem Com'Unity » dans le cadre de Arts&Scènes - en première partie, Lou di Franco, en after, Silicon Carne - 5€

**le 20 à Gisse-sur-Ouche :** concert reggae « Kongô Blue » dans le cadre de Arts&Scènes

**le 20 à Sombernon :** Début d'une session de 3 séances de Communication Gestuelle associée à la parole pour tout-petits (1 séance par mois - 30€ adhésion comprise - bon cadeau possible) par les Familles Rurales

### NOVEMBRE :

**le 18 à la salle polyvalente de Sombernon :** Vide Penderie, Vide Coffre à jouets par les FRS

### DECEMBRE :

**le 8 de 11h à 21h à Mâlain :** marché de Noël

**le 16 à 15h30 à la salle des fêtes de St Victor sur Ouche :** « Sacré silence », spectacle tout public à partir de 4 ans

**le 16 à 17h à Agey :** spectacle de cirque : « Love Box » dans le cadre d'Arts&Scènes par les compagnies Flying Fish et A&O



## Un service d'urgences pour animaux sauvages



Athénas est un centre de sauvegarde de la faune sauvage qui a pour objectif de recueillir, soigner et réhabiliter des spécimens de la faune sauvage européenne pour les relâcher dans le milieu naturel dans un souci de sauvegarde des espèces.

A la suite du recueil d'un lynx, ce centre a été créé en 1987 sur la commune de l'Etoile vers Lons Le Saunier et il a depuis accueilli plus de 18000 animaux sauvages car, contrairement aux vétérinaires et à la SPA, il bénéficie d'un agrément spécifique pour transporter et soigner la faune sauvage. Implanté dans le Jura, il a un rayon d'action interrégional couvrant 11 départements.

Il s'appuie sur un réseau de correspondants qui se chargent de recueillir, donner les premiers soins et organiser le transport vers le centre. A Remilly il s'agit de Aurélie Coqblin et Vincent Lemonde. Pour cela ils ont suivi une formation de deux jours pour apprendre à attraper, diagnostiquer et soigner la victime avant de l'envoyer au centre au bout de 24h au maximum. Aurélie avait envie de découvrir notre faune locale et elle a entraîné Vincent dans l'aventure. Ils ont été séduits par la vision globale et raisonnable du centre. Depuis ils ont fait de nouvelles

rencontres, acquis de nouvelles connaissances et participent aux journées portes ouvertes du centre. En moyenne ils recueillent un animal par semaine et jusqu'à trois par semaine au printemps.

L'objectif est de réduire l'impact de l'homme sur la faune victime essentiellement de la circulation et de l'électrocution et de lutter contre l'attitude qui consiste à les achever systématiquement. En effet, une fois au centre Athénas moins de la moitié des animaux survivent des suites de leurs blessures. Tout est fait pour limiter l'imprégnation par l'homme car un animal imprégné doit être euthanasié. En cette fin de mois d'août 2018, le centre compte 250 pensionnaires et se subdivise en zones spécifiques : pour les lynx, pour les oiseaux ou encore pour les rapaces. Cela permet entre autres d'y placer les orphelins pour qu'ils soient en fratrie. Athenas qui tient son nom de la chouette chevêche n'est évidemment pas un zoo mais on peut le visiter en vidéo sur leur site internet : [www.athenas.fr](http://www.athenas.fr)

Avant toute intervention si vous trouvez un animal sauvage blessé que ce soit un oiseau, un mammifère, un reptile ou un amphibien, appelez le centre au 03 84 24 66 05.

## Les vacances de Micheline

Quand on était petites, ma soeur et moi, on était des filles de la ville. Alors, Remilly, c'était la liberté !

Mon père avait été élevé à Remilly puis à Dijon, mon grand-père était imprimeur. Pendant la guerre, il a rejoint le maquis (« le Malgache »), alors ma mère et moi (qui avais un an), on a habité le moulin pendant quelques temps, avec Mlle Cécile, la propriétaire de l'époque.

Et puis au décès de mon grand-père, on a partagé sa maison avec mon oncle, c'est devenu une maison de famille. Elle était située en face de la famille Gaure. On passait nos journées à la ferme, avec Marie-Thérèse (aujourd'hui Doret). On allait chercher les vaches, les volailles... Donner à manger aux animaux, c'était autre chose que les activités de la ville ! Je me souviens de ma soeur Danielle qui jouait sans arrêt avec le chat, et puis les vaches qu'on tra yait à la main...

Une fois, le vétérinaire avait dû venir sauver une vache qui s'était étouffée en voulant manger une pomme, c'était impressionnant. On était sûrement embarrassantes parfois, mais madame Gaure et son mari étaient si gentils qu'ils nous accueillaient toujours. Parfois même, on dormait là-bas.

On allait chercher le lait à la ferme, bien sûr, et on faisait notre fromage blanc, avec de la présure achetée à la pharmacie, et on passait ça dans le couloir (faisselle)... C'était bon !

Et puis c'était différent, ce n'était pas le même rythme, on prenait le temps pour de bonnes causeries...

Je me souviens du battoir : c'était trop beau ! Il fallait voir : tout le monde aidait, on voyait des gestes qu'on n'avait pas l'habitude de voir. Il y avait celui qui s'occupait de la ficelle, du battoir, celui qui surveillait, qui s'occupait des sacs de grains... Et puis surtout, c'était l'entr'aide, le battoir allait d'une ferme à l'autre. Chaque famille avait son commis. J'aimais bien Grégoire, le berger qui travaillait pour la famille Cornieau. Ils montaient là-haut le matin, lui et son beau troupeau, à la Montagne, et rentraient le soir. Tout était défriché, les moutons nettoyaient la nature...

Et Huguette et sa soeur Nénette, qui menaient les chevaux, il fallait voir ça !...

Je me souviens aussi du tombereau avec lequel on allait chercher les patates, comme on était secouées làdedans ! Mais pas question de nous emmener aux foins : c'était dangereux pour deux enfants comme nous. On allait aux champignons, aux escargots... C'était notre bouffée d'oxygène !

Chaque famille avait sa parcelle de vignes, jusqu'à Agey. Et les vendanges, bien sûr, c'était convivial.

Il n'y avait pas trop d'enfants, à cette époque-là à Remilly, et puis surtout, on osait pas trop aller chez les autres ; on était des filles de la ville qui venions de temps en temps, après tout !

Les vacances commençaient le 14 juillet, et finissaient après les vendanges. Alors, la fête du village début août, c'était normal, ça respectait le cycle des cultures, la fin des foins, la veille des moissons.



Aujourd'hui, tout ça a changé, avec les machines, et le climat...

Plus tard, mon père a hérité de la maison de sa marraine (chez Mathey aujourd'hui). On venait en train depuis Dijon jusqu'à Mâlain, puis en vélo jusqu'à Remilly. Ou bien mon père nous emmenait en voiture.

Mon mari (Lucien Anginot) a connu cette maison, et quand on s'est installés à Asnières-les-Dijon, c'était évident qu'il nous fallait une attache à Remilly. Alors, il y a 35 ans, on a acheté la « Grange Neuve », qui appartenait à ma famille (les Privat). On n'a fait faire que le chauffage et l'électricité, et on y a passé du temps, à faire les travaux ! Nos enfants nous ont aidés, on a percé 18 ouvertures !

Mes enfants et leurs enfants sont très attachés

aussi à Remilly. D'ailleurs, le seul jour dans l'année où on peut tous les avoir, c'est pour la fête du village. C'est la tradition !

Quand ils étaient petits, ils nous demandaient d'aller à la mer de Remilly... c'était Grosbois ! Une dernière petite anecdote : vous savez que Ninie était l'épicière de Remilly. Elle était tellement gentille qu'elle donnait souvent des bonbons aux enfants. Alors un jour, ma fille du haut de ses trois ans, est allée la voir et lui a dit : « Vous avez encore des bonbons qu'on paye pas ?! »

*Merci Micheline pour ce moment tranquille passé ensemble, qui sentait bon la compote de pommes et les mirabelles... !*

## Les roses trémières à Remilly

Mon premier été ici, ce fut l'étonnement : des roses trémières un peu partout le long des rues, aux carrefours, poussent dans les cailloux. Roses trémières, altération de roses d'outremer, largement présentes sur les cartes postales du littoral atlantique. Un air de villégiature, en somme, à Remilly.

Appelée aussi rose à bâton et de bien d'autres noms. Hampe fleurie, solide, s'associant à la verticalité des murs auxquels quelque fois elle s'adosse. Tige fière s'élevant vers le ciel ponctuant graphiquement la croisée des chemins. Fleurs comestibles aux tons variés que le velouté approfondit, témoignant de sa générosité, elle est utilisée en teinture. Générosité insoupçonnée, son nom latin *alcea rosea* se traduit par «je suis faite pour guérir», plus de treize applications médicinales la rendent d'autant plus précieuse. Qualités connues depuis l'antiquité et avant. Elle viendrait de l'orient apportée par le vent ou les pérégrinations humaines, on ne sait.

Mais quand j'ai voulu m'approprier cette beauté pour moi seule dans mon jardin, les graines semées n'ont jamais levé. Plante bohème ne se laissant pas domestiquer, j'ai retenu la leçon. Encore longtemps, j'espère la contempler au gré de mes ballades dans le village, signant une certaine authenticité remilloise.





Plante vivace de la famille des malvacées appelée communément passerose, prime rose, rose de Candie, rose de mai, rose à boutons, rose papale, bâton de roi, bâton de jacob, majorette, quenouille de la vierge, rose des poètes,

La médecine populaire lui prête des propriétés adoucissantes et pectorales mais également veinotoniques, diurétiques, laxatives, digestives, astringentes, expectorantes, reminéralisantes, hydratantes, antiinflammatoires, elle fait baisser la fièvre et détend les tissus de l'organisme. Le savoir oral et les livres anciens préconisaient l'usage d'infusion de rose trémière pour soigner les angines et apaiser la toux. Les fumigations de jeunes fleurs étaient autrefois recommandées contre les maux d'oreilles persistants et les fleurs aux pétales grenat considérées comme les plus efficaces.

**Recette Crue :** toutes les fleurs que vous voudrez, prendre les pétales et mélanger abondamment dans vos salades.

**Cuit :** Faire revenir un oignon doux dans un peu d'huile d'olive, découper finement les feuilles. Sel et poivre. Si votre gorge est sensible, il est possible que «ça gratte un peu» ce qui explique que cette plante cuisinée en Égypte est servie en fondue mélangée de graines de coriandre écrasées et le tout passer au mixer.

Documentation WEB

**Mairie de Remilly-en-Montagne**

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 09h30 à 11h30 Tel. : 03.80.23.63.84

e-mail : mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr

<http://www.ouche-montagne.fr/33-collectivites-1-territoire/remilly-en-montagne/Mairie>

Secrétaire de Mairie : Virginie Richard

**Déchetteries**

Secrétariat service déchets : 03.80.33.98.04 / Email : environnement@ouche-montagne.fr

**Textiles, Linge, Chaussures :**

Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.

Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

**Cartouches d'encre :**

Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser sont à votre disposition.

**Capsules Nespresso® :**

La collecte est désormais possible grâce aux bacs bruns collectors, placés dans les 4 déchetteries.

Attention, seules les capsules Nespresso® en aluminium sont concernées.

	<b>Gissey</b>	<b>Lantenay</b>	<b>Sombernon</b>	<b>Velars</b>
Lundi		9h-12	14h-17h*	
Mardi	14h17h*			9h-12h
Mercredi		9h-12h/14h-17h*	14h-17h*	
Jeudi	9h-12h			14h-17h*
Vendredi		9h-12h	14h-17h*	9h-12h
Samedi	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*

\* Fermeture à 18h en horaire d'été

**Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud**

Renseignements et inscriptions : SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85

**Le boulanger qui passe**

Entre 7h30 et 7h50, du mardi au samedi, le boulanger de La Bussière-sur-Ouche passe à Remilly.

Le principe est simple : on laisse son sac à pain devant chez soi (ou à un point stratégique permettant à plusieurs voisins de déposer leur sac), et le boulanger le remplit de la commande qu'on a passée la veille.

Pour plus d'informations, appelez la boulangerie L'Ouchotte au 03 80 49 01 62.

**Bibliothèques****Gissey :**

Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43

e-mail : bibliothequegissey.ccvo@wanadoo.fr

Site internet : [www.ouche-montagne.fr](http://www.ouche-montagne.fr)

Mercredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00

**Sombernon :**

Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72

e-mail : biblio.sombernon@orange.fr

Mercredi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 16h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 12h00

**Transports en commun****Covoiturage :** <http://www.cotedor.fr/cms/aires-de-covoiturage>**Horaires TRANSCO** disponibles en Mairie ou sur : [www.cotedor.fr](http://www.cotedor.fr)**Horaires SNCF Mâlain - Dijon** (TER direct) :

du lundi au vendredi : 06h07, 07h07, 08h07, 12h38, 17h07, 18h07, 19h07.

Samedi : 07h07, 12h38, 18h07, 19h07. / Dimanche : 12h38, 17h07, 18h07.

**Horaires SNCF Dijon - Mâlain** (TER direct) :

du lundi au vendredi : 06h34, 07h34, 12h40, 16h34, 17h34, 18h34, 19h34, 20h29.

Samedi : 07h34, 12h34, 17h34, 19h34. / Dimanche : 12h34, 17h34, 19h34, 20h29.

## Météo-France

Informations des situations à risque au niveau météo.

N° départemental de Météo-France : 08.99.71.02.21 ou n° court : 3250 (2,99 € / appel + prix appel)

Internet : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/cote-dor/21>

## Transport des personnes âgées vers Sombornon et retour :

Renseignements CCOM tel. : 03.80.49.77.43

## Assistance sociale

Christophe Bizouard : permanences sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.55.12.80

## Urgences

SAMU 15, Pompiers 18, Gendarmerie 03.80.33.42.10

## Gardes des pharmacies du secteur «à volets fermés»

Début et fin de garde le vendredi à 9h00

Début de garde	Pharmacies	Lieu	Téléphone
Vendredi 28 septembre 2018	Bouteiller	Rouvray	03 80 64 71 96
Vendredi 5 octobre 2018	De l'Auxois	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77
Vendredi 12 octobre 2018	Erkens/Beurton	Saulieu	03 80 64 00 78
Vendredi 19 octobre 2018	Massot	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80
Vendredi 26 octobre 2018	De Pont de Pany Des Louères	Pont de Pany La Roche en Brénil	03 80 23 62 61 03 80 64 76 57
Vendredi 2 novembre 2018	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 9 novembre 2018	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10
Vendredi 16 novembre 2018	Bertrand De Fleurey	Liernais Fleurey sur Ouche	03 80 84 41 51 03 80 33 63 19
Vendredi 23 novembre 2018	De la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 30 novembre 2018	Des Cordiers Du Serien	Bligny sur Ouche Précy sous Thyl	03 80 20 14 93 03 80 64 54 24
Vendredi 7 décembre 2018	De Sombornon	Sombornon	03 80 33 46 14
Vendredi 14 décembre 2018	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 21 décembre 2018	De Fleurey	Fleurey sur Ouche	03 80 33 63 19
Vendredi 28 décembre 2018	De l'Auxois	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77
Vendredi 4 janvier 2019	Erkens/Beurton	Saulieu	03 80 64 00 78
Vendredi 11 janvier 2019	Massot	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80